

Alors que Tebboune effectuait une visite au Caire

LE DÉRAPAGE DE L'AMBASSADEUR D'EGYPTE AU MAROC

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7202 – MERCREDI 26 JANVIER 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Ecoles

LA REPRISE MAINTENUE POUR LE 30 JANVIER

Page 2

LE SAHEL À L'HEURE DES RÉGIMES PATRIOTIQUES

VERS LA MORT LENTE ET INÉLUCTABLE DE LA FRANÇAFRIQUE

Un nouveau domino vient de tomber au Sahel. Après le Tchad, la Guinée, le Mali, c'est au tour du Burkina Faso de changer de régime politique. C'est changements à répétition sonnent le glas de la Françafrique car ils mettent à nu un échec historique d'une gestion complétement anachronique des relations entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et l'ancienne puissance coloniale. Le fait que ces renversements de l'ancienne élite africaine cliente de la France renseignent sur les mutations profondes de ces sociétés et surtout de son élite militaire désormais en osmose avec les peuples.

Page 24



APPLICATION DU DAPS SUR 2 608 PRODUITS IMPORTÉS

Quel impact sur les ménages ?

Page 4

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique rassure

Page 2

LE CAPITAINE DES VERTS SORT DU SILENCE

Riyad Mahrez : «On reviendra plus forts»

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

ABDERRAHMANE BENBOUZID :

«La vaccination reste la seule solution»

LE MINISTRE de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a réaffirmé que la vaccination restait la «seule» solution pour faire front contre le Covid-19, appelant les directeurs de la santé au niveau national à une «mobilisation générale» pour relancer la campagne de vaccination nationale en coordination avec les autorités locales.

Selon un communiqué du ministère de la Santé rendu public mardi, M. Benbouzid s'était réuni, lundi, avec les directeurs de la santé, par visioconférence, pour s'enquérir de l'évolution de la situation épidémiologique et de la mise en oeuvre des instructions qui leur a été données la semaine dernière.

Il a souligné de nouveau que la vaccination «reste la seule solution pour faire face au Covid-19», appelant à organiser des campagnes de sensibilisation d'envergure conformément à la note n 03 du 22 janvier 2022, relative à la relance de la campagne nationale de vaccination pour une mobilisation générale».

M.Benbouzid a insisté sur l'application de cette note en coordination avec les autorités locales, notamment la protection civile et les représentants des autres secteurs, en associant les imams, tout en focalisant particulièrement sur la nécessité d'inciter toute la population à la vaccination.

Le ministre a appelé par ailleurs à combattre les rumeurs et les fakenews relayées sur les réseaux sociaux, estimant que celles-ci visent à semer «le doute et la confusion au sein de la société».

Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de la situation pandémique en Algérie suite à la 4e vague de covid-19, M. Benbouzid a écouté les interventions sur les derniers développements liés à cette situation au niveau local, notamment en ce qui concerne le nombre de lits en soins intensifs et les stocks d'oxygène et de médicaments, particulièrement les anticoagulants.

A ce propos, les directeurs de la Santé de wilayas, ont affirmé que la situation pandémique «a connu une certaine stabilité, en sus de la disponibilité de tous les moyens matériels et humains, notamment les médicaments nécessaires».

Au terme de cette rencontre, le ministre de la Santé a mis l'accent sur l'impératif d'»éviter» certains dysfonctionnement dans la gestion, suggérant certaines solutions concernant l'absence des personnels de santé en raison de leur atteinte au covid-19.

Il a insisté, en outre, sur l'importance d'accueillir les malades et de bien les prendre en charge dans les hôpitaux où tous les moyens matériels et humains nécessaires pour lutter contre cette pandémie sont assurés.

M. D.

FERMETURE DES ÉCOLES

La reprise maintenue pour le 30 janvier

Après une fermeture des écoles de dix jours, le retour en classe est prévu pour le dimanche 30 janvier, a confirmé l'inspecteur central au ministère de l'Education, Boualem Belaouar. La recrudescence du nombre de cas de contamination suscite la crainte des parents, qui commencent à réclamer la prolongation de la suspension des cours jusqu'à l'amélioration de la situation épidémiologique. Ils estiment que ce retour sera à haut risque si la courbe des contaminations venait à poursuivre sa brusque hausse.

En tout cas, ce n'est pas l'avis du ministère de l'Education. Son inspecteur central, qui intervenait hier sur les ondes de la Chaîne 1 de la radio nationale, a indiqué que la suspension des études pour une durée d'une semaine n'affecte pas complètement la mise en œuvre des programmes sans réduire leur taille horaire, ajoutant que le ministère de l'Education a pris toutes les mesures en cas d'exception.

Boualem Belaouar a appelé les élèves à suivre et à regarder les cours présentés sur la chaîne du savoir de la télévision publique ou le numérique terrestre de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance au lieu de se tourner vers les cours particuliers qui ont souvent lieu dans des lieux où il y a plus de trente élèves, ce qui est incompatible avec les mesures de sécurité et de prévention des risques d'infection par le coronavirus. Il a souligné que le ministère de l'Education nationale a publié un communiqué expliquant les raisons de la suspension et les mesures à prendre par les associations de parents d'élèves et par les partenaires sociaux pour limiter la propagation de l'épidémie, expliquant que la suspension des études ne signifie pas vacances, et son exploitation par les familles pour sortir avec leurs enfants dans les parcs et les aires de jeux contribue à la propagation de l'épidémie.

Le ministre Belabed a insisté sur le fait que cette suspension n'est pas une occasion pour permettre aux enfants de sortir dans les parcs de loisirs et lieux publics mais, au contraire, les élèves devraient exploiter cette période pour réviser leurs cours et se préparer aux devoirs du deuxième trimestre. Il a cependant appelé les représentants des associations des parents d'élèves à sensibiliser les parents à ce sujet pour atteindre l'objectif escompté par la suspension des études. La déclaration du ministre de l'Education est intervenue lors du lancement de la quatrième campagne de vaccination du personnel de l'éducation nationale contre le coronavirus. Dans ce cadre, M. Belabed a réitéré son appel pressant aux personnels du secteur à la vaccination pour atteindre l'immunité collective, précisant que le taux de vaccination dans le secteur de l'éducation est estimé actuellement à 33%. Evoquant les mesures préventives prises par le secteur, le ministre de l'Education nationale a qualifié la démarche de vaccination collective de «très importante» pour les personnels du secteur, soulignant que «tout manquement au protocole sanitaire sera sanctionné». Le premier responsable du secteur a fait savoir que cette période de suspension des cours sera une occasion pour désinfecter tous les établissements scolaires afin que les élèves reprennent leurs études dans de bonnes conditions.



Lynda Louifi

EN PLEIN REBOND DES CONTAMINATIONS

Le personnel médical déterminé à endiguer la pandémie

L'ALGÉRIE ENREGISTRE ces dernières semaines une hausse significative des cas de contamination au nouveau coronavirus (Covid-19). Une situation sanitaire critique due à la propagation à grande échelle du variant «ultra-contagieux» Omicron, imposant de nouvelles restrictions dans l'ensemble du pays pour tenter de l'endiguer et de briser la chaîne de contamination.

Face à cette pandémie meurtrière, le personnel médical et paramédical se tient en première ligne, et en dépit des centaines de cas de contamination et des dizaines de décès enregistrés depuis le début de la pandémie en Algérie, il assure des prestations médicales dépassant de loin les moyens dont il dispose.

Dans des conditions très difficiles, des structures sanitaires submergées de malades, en nombre croissant tous les jours, et des heures de service interminables, notamment à cause du manque d'effectifs dû aux contaminations recensées parmi les équipes médicales, les blouses blanches font face à ce virus avec abnégation et courage. «Dans une situation de guerre, il faut faire avec les moyens du bord», a affirmé au Jeune Indépendant, le Dr Amina Mimouni, réanimatrice au CHU de Béni Messous à Alger, assurant que l'ensemble du personnel médical est mobilisé pour gérer la quatrième vague qui coïncide avec la période de la grippe saisonnière.

«Les structures de santé publique sont submergées en raison du nombre impressionnant de malades, mais nous continuons à travailler pour vaincre cette pandémie et porter aide et assistance aux patients», a-t-elle assuré. La réanimatrice a insisté sur la nécessité de se faire vacciner car, selon elle, la majorité des cas graves sont en majorité des personnes non vaccinées, dans la mesure où la vaccination permet d'éviter les formes graves ou compliquées du nouveau coronavirus et permet surtout de sauver des vies.

Elle a également exhorté les citoyens à respecter les gestes barrières pour juguler la pandémie, et ainsi apporter une aide au personnel médical qui est épuisé après deux longues années de pandémie

Le même constat est fait dans le secteur privé. Le nombre des consultations a connu une hausse importante et les cas de contamination confirmés sont nombreux, a affirmé Omar Belabaci, pneumologue à Blida.

Le Dr Belabaci a également appelé les parents à garder les enfants à la maison durant la période de la suspension des cours, soulignant que les enfants sont des porteurs de virus et le transmettent facilement et rapidement.

Il convient de signaler que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué hier que pour mettre fin à la phase aiguë de la pandémie, les pays ne doivent pas rester les bras croisés et doivent, entre autres, lutter contre l'iniquité vaccinale, surveiller le virus et ses variants et prendre des mesures de restriction adaptées.

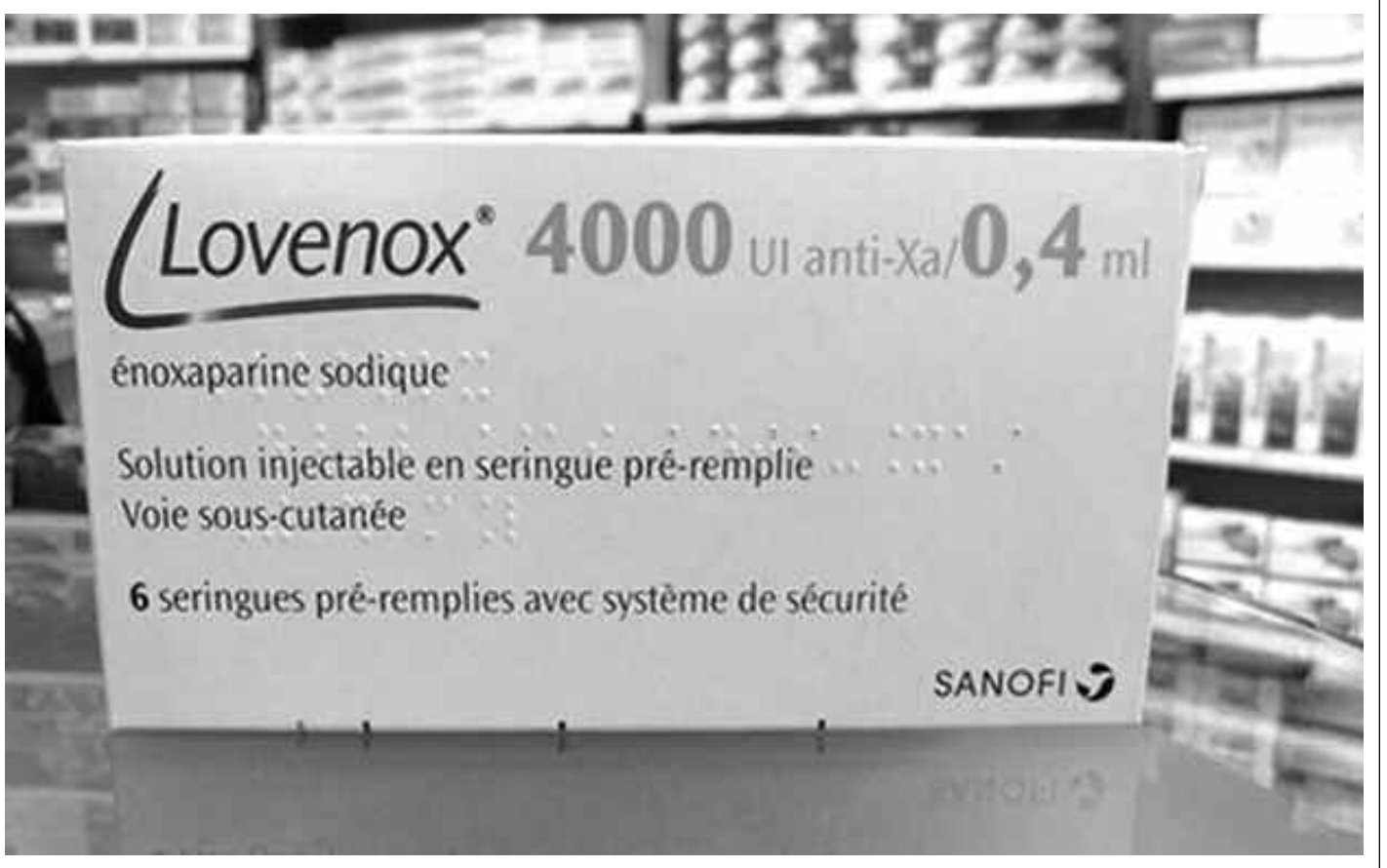
Depuis des semaines, l'OMS demande inlassablement aux Etats membres d'accélérer la distribution de vaccins dans les pays pauvres avec pour objectif de parvenir à vacciner 70% de la population de chaque pays à la mi-2022. Il convient de noter que la moitié des 194 Etats membres de l'OMS ont déjà raté l'objectif de 40% de couverture vaccinale pour la fin 2021.

Mohamed Mecelti

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique rassure

La demande sans précédent sur certains types de médicaments utilisés dans le traitement du Covid-19 suite à la récente flambée des contaminations par le variant Omicron a créé des perturbations sur le marché national des médicaments, mais l'Observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques a assuré que ces médicaments seront disponibles en nombre suffisant.



Le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), Messaoud Belambri, a estimé que la forte demande enregistrée sur certains types de médicaments avait entraîné la rupture de ces produits sur le marché national et provoqué un effet de panique chez les citoyens, notamment suite à la flambée des contaminations par le variant Omicron au cours des dernières semaines.

«Malgré les mesures prises, la semaine dernière, par l'Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques et ses assurances quant à la disponibilité de tous ces produits, les médicaments utilisés dans le traitement du Covid-19 continuent de faire l'objet d'une forte pression sur le marché national», a ajouté M. Belambri.

Dans ce contexte, le syndicaliste a appelé au renforcement des contrôles pour mettre fin à la vente concomitante à laquelle se livrent certains qui subordonnent la vente des médicaments destinés au traitement du Covid-19 à l'achat d'autres produits.

Par ailleurs, il s'est dit «navré» de voir certains pharmaciens proposer eux-mêmes des «kits de médicaments» sans que le client fournisse une ordonnance, au moment où dans les pays développés, on ne prescrit plus d'antibiotiques, mais on conseille la prise de fortifiants, de suppléments minéraux et d'antalgiques, ou encore du repos et un sommeil suffisant pour permettre au système immunitaire de reproduire des anticorps protecteurs.

Pour obtenir certains types de médicaments qui, aux yeux des citoyens, constituent le traitement du Covid-19, tels que le Pracetamol, Varenox, ainsi que certaines vitamines et fortifiants, le patient se trouve dans l'obligation de les chercher partout et tenter de se les procurer parfois même via les réseaux sociaux.

Une citoyenne témoigne avoir parcouru plusieurs pharmacies de la capitale en quête notamment des médicaments destinés à l'artérite des membres inférieurs (AOMI), elle a recouru aux membres de sa famille et ses amis.

De son côté, le chef de Service de Médecine interne à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Birtraria, Pr. Ammar Tebaibia avait tiré la sonnette d'alarme sur l'amplification du phénomène de l'automédication et de l'utilisation abusive de certains types de médicaments anti-Covid-19 qui connaissent une pénurie au niveau des pharmacies d'officine.

Le président de l'Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, Reda Belkacimi a annoncé l'application de «mesures urgentes et strictes» à l'encontre des parties à l'origine de la pénurie sur le marché national en ce qui concerne certaines classes de médicaments ces dernières semaines, assurant les citoyens de la disponibilité de tous ces produits pharmaceutiques. Le même responsable a en outre fait savoir que le ministère de l'Industrie Pharmaceutique avait donné des instructions strictes aux producteurs, importateurs et distributeurs des médicaments pour assurer la disponibilité des produits qui connaissent «une grande pression», citant à titre d'exemple les classes concernées, à l'instar de «Varenox (Lovenox), le Paracétamol et les antibiotiques».

M.Belkacimi a affirmé par ailleurs que le ministère avant lancé une opération d'inspection pour débloquer tous les stocks des produits qui sont en forte demande au niveau des pharmacies d'officine, en mettant en demeure leurs propriétaires, soulignant que s'ils ne s'y conforment pas, le ministère du Commerce est autorisé à prendre des mesures pouvant aller jusqu'à la fermeture.

En ce qui concerne les mesures appliquées sur les producteurs et les importateurs, le ministère leur a accordé, selon le même responsable, un délai de 48 heures après avoir pris toutes les dispositions relatives aux documents nécessaires pour libérer le produit. Le même délai a été accordé aux grossistes et aux distributeurs pour faciliter l'acheminement de ces médicaments sur le marché national.

Le ministère a également appelé tous ces acteurs du marché pharmaceutique à communiquer au préalable leurs prévisions hebdomadaires de production au ministère de l'Industrie pharmaceutique, afin de réguler le marché en amont, rappelant à titre d'exemple la mise à disposition du citoyen de «600.000 boîtes de Varenox produit localement», (même médicament importé, connu sous le nom Lovenox).

S.O. Brahim

Le dispositif de protection reconduit pour 10 jours

LE PREMIER ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a décidé de reconduire les mesures du dispositif de protection et de prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19) pour une durée de dix (10) jours, à compter de ce mardi 25 janvier 2022, indique lundi un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

«En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19). S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique, à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de dix (10) jours, à compter du mardi 25 janvier 2022.

Il reste entendu que les mesures édictées par Monsieur le Président de la République concernant la suspension de l'enseignement au niveau de l'éducation nationale demeurent applicables jusqu'au samedi 29 janvier 2022.

Le Gouvernement rappelle que le nombre de contaminations enregistré ces derniers jours dépasse celui enregistré au pic de la troisième vague de cette épidémie, ce qui témoigne de la gravité de la situation qui risque de mettre en grande difficulté nos structures hospitalières, lesquelles pourraient atteindre un seuil de saturation. De même, que ce rythme de propagation pourrait induire un fort impact sur notre population et chez les personnes les plus vulnérables, particulièrement les personnes non encore vaccinées. Il relève à cette occasion que la majorité des cas d'hospitalisation et de décès sont observés chez les sujets non vaccinés et exhorte, à ce titre, les citoyennes et les citoyens à participer massivement aux campagnes de vaccinations lancées au niveau de l'ensemble du territoire national.

Le Gouvernement, qui a pris la mesure d'interdire jusqu'à nouvel ordre, la tenue de tous les séminaires, rencontres et regroupements, appelle aussi les citoyens à éviter tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.

Il les appelle enfin, à continuer à observer avec détermination et haut degré de conscience, toutes les consignes et mesures sanitaires de prévention et de protection et à soutenir l'élan de solidarité pour faire face à cette crise sanitaire».

S. N.

AIDES AUX PORTEURS DE PROJETS

L'âge limite passe à 55 ans

L'ÂGE limite des porteurs de projets pour bénéficier d'une aide financière du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes a été ramené à 55 ans au lieu de 35 ans, selon un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 6.

Signé le 19 janvier courant par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, ce nouveau texte modifie le décret exécutif du 6 septembre 2003 fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs.

«Lors de la création de leurs activités, le ou les porteur (s) de projets doivent, pour le bénéfice de l'aide du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes» doit être «âgé de 18 à 55 ans», précise la même source.

L'ancien décret exigeait un âge entre 19 et 35 ans, qui peut être poussé à 40 ans lorsque l'investissement génère au moins trois emplois permanents (y compris les jeunes promoteurs associés dans l'entreprise).

Parallèlement, à l'extension de l'âge limite pour bénéficier d'une aide financière du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes, les missions de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) ont été revues en annulant celles en relation avec le financement des projets.

Ce décret a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n 94-188 du 6 juillet 1994 portant statut de la Caisse nationale d'assurance chômage.

En vertu de ce nouveau texte, les missions de la CNAC portent principalement à la prise en charge, en relation avec les services publics de l'emploi, de l'accompagnement des chômeurs dont elle a la charge, en matière de recherche d'emploi, d'aide au travail indépendant et de formation, à l'aide aux entreprises en difficulté dans leurs actions de préservation de l'emploi, et au financement partiel des études relatives aux formes atypiques de travail et de rémunération et à l'identification des créneaux et gisements d'emploi.

Au titre transitoire, la CNAC continue de prendre en charge le financement et l'octroi des aides et avantages fixés par la réglementation en vigueur pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans ayant bénéficié effectivement d'un prêt non rémunéré, à la date de publication de ce décret au JO.

Toutefois, il est précisé que la prise en charge des dossiers des chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans ayant obtenu l'attestation d'éligibilité et de financement, délivrée par les services de la CNAC et n'ayant pas obtenu un financement à la date de publication du décret, est confiée à l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entreprenariat (Anade).

Selon le décret, la CNAC continue d'assurer le recouvrement de toutes ses créances des prêts non rémunérés et des prêts non rémunérés supplémentaires qu'elle a octroyé aux chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans, jusqu'à recouvrement total de ses créances.

Par ailleurs, un décret exécutif a été publié dans le même Journal officiel, plaçant l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) sous la tutelle du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la micro-entreprise, au lieu du ministre chargé de la solidarité nationale.

M. B.

APPLICATION DU DAPS SUR 2 608 PRODUITS IMPORTÉS

Quel impact sur le pouvoir d'achat des citoyens ?

La liste des produits soumis au droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) a été mise à jour par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, qui vient d'élargir cette liste qui concernait 992 produits.

La liste implique aujourd'hui 2 608 produits qui seront désormais concernés par une taxe supplémentaire, dont le taux a été fixé de 30 à 100%, le but étant la protection de la production nationale. Une mesure qui ne sera pas sans conséquences sur l'évolution des prix bien que l'objectif de l'application de ces droits additionnels de sauvegarde soit de détourner la consommation du produit importé et la diriger vers la consommation d'un produit équivalent de production locale.

Le gouvernement maintient sa politique de sauvegarde de la production nationale et persiste dans sa démarche de réduire les importations. Une liste de 2 608 produits, dont nous détenons une copie, a été arrêtée par le ministère du Commerce. La viande animale est au top de cette liste. Elle concerne 17 types de viande de l'espèce bovine, fraîche ou réfrigérée ainsi que 21 types de viande bovine congelée, avec une taxe supplémentaire fixée à 30%. Avec un taux supplémentaire fixé à 70%, les viandes des espèces ovine et caprine (fraîches, réfrigérées ou congelées) sont également soumises au DAPS, outre les abats comestibles (bovine, ovine, porcine, caprine…), à l'exception de ceux destinés à la fabrication des produits pharmaceutiques. Des produits laitiers sont également concernés par le DAPS, en plus de certains légumes à l'instar des pommes de terre, tomates, oignons, poireaux (frais ou réfrigérés), outre ceux conservés, ainsi que certains fruits (dattes, figues, ananas, agrumes…). Les eaux minérales, les boissons gazeuses et sucrées, quant à elles, sont soumises à une taxe de 70% ainsi que les boissons alcoolisées et différents types de cigarettes, soumises à une taxe supplémentaire de 100%. La liste comprend aussi les ustensiles de ménage, le matériel de construction, le plastique, les chutes de carton, de papier cartonné, de fil de coton, les articles d'habillement et les chaussures. La céramique, les articles d'ameublement, les accessoires autos ainsi que d'autres produits sont également soumis à une taxe supplémentaire.



L'effet attendu de l'instauration de ce droit additionnel est de limiter la marchandise importée, d'autant qu'elle coûtera plus cher. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le professeur d'économie Brahim Ghendouzi, lequel prédit une réduction de ces importations. «Les importateurs continueront à importer mais en réduisant les quantités», a-t-il estimé, soulignant une évolution des prix. «La hausse des prix dans ce cas est voulue. Le but étant de détourner la consommation du produit importé vers la consommation d'un produit équivalent de production nationale», a précisé le spécialiste, affirmant que cette mesure pourrait contribuer à la hausse des prix indirectement. Signalant le fait que cette année sera marquée par une importante inflation, que les autorités devront juguler après avoir longtemps travaillé pour rééquilibrer la balance commerciale et le déficit budgétaire, M . Guendouzi a affirmé que l'Algérie subit la hausse des prix sur le marché international des produits, notamment alimentaires.

La hausse des prix à l'international de la plupart des produits, particulièrement ceux de base et alimentaires, que l'Algérie importe beaucoup, la hausse des prix du fret maritime, sur lequel il y a une grande tension, ainsi que la baisse de la valeur du dinar, notamment face au dollar, sont des éléments qui font que «le pays se trouve dans une poussée inflationniste très sérieuse qu'il faut prendre en considération ». Cela s'ajoute à la hausse généralisée des prix déjà existante. Le pouvoir d'achat des Algériens risque donc de s'éroder davantage.

Lilia Aït Akli

SELON L'OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

Près de 26,4 millions de personnes en âge de travailler

LA POPULATION en âge de travailler en Algérie a atteint près de 26,4 millions de personnes en juillet 2020, soit 59,6% de la population globale, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Le dernier rapport annuel de l'ONS sur la démographie en Algérie fait ressortir que la population en âge d'activité, soit les personnes âgées de 15 à 59 ans, s'élève à 26.364.088 personnes.

Ainsi, la part de la population en âge de travailler a continué de décroitre pour représenter 59,6% du nombre global de la population résidente en juillet 2020 (44,3 millions), contre 60,0% à la même période en 2019.

La part de la population âgée de moins de cinq ans, qui est de 4,66 millions, a poursuivi également sa tendance baissière, passant de 11,7% de la population globale en 2019 à 11,5% en 2020.

Quant à la population âgée de 5 à 15 ans, elle a connu une légère progression, passant de 30,4% à 30,6% durant la même période de comparaison pour totaliser 3,82 millions de personnes.

Les personnes âgées de 60 ans et plus, représentent 9,8% de la population globale en 2020 contre 9,5% en 2019. Cette frange a atteint un effectif de 4,32 millions de personnes, dont 2,94 millions de personnes âgés de 65 ans et plus, détaille l'office.

Concernant «le rapport de dépendance démographique», - c'est-à-dire le rapport de la population combinée de jeunes de moins de 15 ans et de personnes âgées de 60 ans et plus, à la population en âge de travailler, il a continué sa tendance haussière enregistrée depuis 2007, pour atteindre 67,8 pour 100 personnes en âge d'activité.

Cette augmentation est l'effet conjoint de la hausse de la population des moins de 15 ans et, à un degré moindre, de celle âgée de 60 ans et plus, selon l'ONS.

S'agissant de la structure de la population par sexe, une légère prédominance de la population masculine a été constatée par l'ONS avec 50,7% du nombre global de la population résidente, soit 22,42 millions hommes contre 21,83 millions de femmes.

Le population féminine en âge de procréer (15-49 ans) est estimé à 11,1 millions, selon les chiffres de l'office.

Globalement, l'année 2020 a été marquée par un recul des naissances vivantes sous le seuil d'un million de naissances pour la première fois depuis 2014, une augmentation «significative» des décès, et par la poursuite du recul des mariages depuis six ans.

D'après le rapport annuel sur la démographie en Algérie, 992.000 naissances vivantes, 236.000 décès et 283.000 mariages ont été enregistrés en 2020.

L'accroissement naturel enregistré durant l'année 2020 a atteint 756.000 personnes, soit un taux de 1,71%. Ce dernier continue sa tendance baissière enclenchée depuis 2017, «avec un rythme plus prononcé en 2020». A ce rythme de croissance, la population résidente totale atteindrait 45,4 millions au 1er janvier 2022, contre 44,6 millions au 1er janvier 2021 et 44,3 millions au 1er juillet 2020.

H. B.

ALORS QUE TEBBOUNE EFFECTUAIT UNE VISITE AU CAIRE

Le dérapage de l'ambassadeur d'Egypte au Maroc

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune vient d'achever une visite de travail et de fraternité de deux jours en Egypte. Il a eu des entretiens avec le président Al Sissi sur plusieurs points et dossiers de coopération bilatérale, économique et sur des questions de politique régionale, notamment les préparatifs du prochain sommet arabe qui doit se tenir cette année dans la capitale algérienne.



En même moment, l'ambassadeur d'Egypte au Maroc, Yasser Mustafa Othman, accorde à la hussarde une interview au site marocain Hespress, dans laquelle il met en exergue les relations entre son pays et le Makhzen, qualifiées de millénaire. Et comme d'habitude, selon les vieilles méthodes marocaines, derrière cette interview, le but est de faire dire au diplomate égyptien que le territoire occupé du Sahara occidental fait partie du royaume de Mohamed VI.

Pour rappel, tous les ambassadeurs d'Egypte accrédités à Rabat ont fait des interviews, la dernière en date est celle de Achraf Ibrahim pour Hespress en mars 2021. Et presque tous insiste sur le « respect » de la souveraineté marocaine et « l'intégrité de son territoire », façon de dire que le Caire ne reconnait pas le Polisario. Evidemment que la RASD n'est pas reconnue par les pays membres de la Ligue arabe. Son dossier n'a jamais été déposé dans un quelconque sommet. Aucune tentative de ce genre n'a été faite, même si une fois, durant les années 80 au siècle dernier, le défunt Maâmar El Gueddafi, le leader libyen, avait voulu faire un petit forcing dans un sommet, juste pour emmerder les monarchies du Golfe arabique. Cependant, la parution de l'interview de ce diplomate égyptien, pourtant rompu aux questions arabes, n'est nullement une pure coïncidence, ou un hasard médiatique. On sait que depuis des années, selon des recettes de laboratoires sionistes, le Makhzen mobilise tout son appareil politique, diplomatique, commercial et médiatique pour parasiter les œuvres algériennes non seulement dans le monde arabe et continental, mais aussi en Europe. D'autant que depuis quelques semaines, Rabat dénigre les tournées de Lamamra dans le monde arabe, en perspective de la tenue de ce sommet d'Alger, en accréditant des thèses farfelues et des mensonges sur son ordre du jour. Et tous connaissent l'hostilité manifeste du Makhzen à tout ce qu'entreprend l'Algérie.

Or, ce qui irrite le plus dans cette perfide affaire, c'est ce double visage adoubé de l'Egypte. Plus qu'une indélicatesse ou geste irrévérencieux, le diplomate égyptien sait parfaitement que le président Tebboune est en visite au Caire et que cet entretien à un média monarchiste ne peut être qu'une réponse ou un message égyptien on ne peut plus clair à Alger. Le mieux aurait été non pas de s'abstenir, mais de différer la parution de son interview. Rien n'y fit, car cela est une démonstration de cette «légèreté» irrespectueuse et à la limite de la «morale «ou l'éthique diplomatique.

D'une manière franche et sur un ton direct, l'ambassadeur égyptien rappelle que son pays soutient cette intégrité territoriale du Maroc, (qui dit intégrité, dit marocanité du Sahara occidental selon le langage du Makhzen). De plus, ce diplomate révèle que le Caire a participé à la fameuse conférence internationale de soutien au plan d'autonomie.

Impossible que ce sieur, récemment accrédité, ne sait pas de quoi ça retourne. Spécialiste des questions arabes au sein de la diplomatie égyptienne, il a notamment exercé en Jordanie, à Ramallah et à la Ligue arabe en tant qu'adjoint au SG, l'ambassadeur maitrise son sujet.

Alors pourquoi, ce double langage, cette façon de procéder chez nos « frères » du Caire ? Pour les observateurs, l'alignement de l'Egypte aux thèses marocaines n'est pas étonnant. Les deux pays sont dans une logique de normalisation avec l'entité sioniste depuis de longues décennies. Alger ne peut rien espérer sur ce point, et elle le sait. Faut-il bâtir, alors un vrai partenariat économique avec un Etat qui cultive la perfidie et l'irrespect diplomatique ?

Mohamed Kouini

SOMMET ARABE

L'Algérie affirme sa volonté d'asseoir une base pour l'action arabe commune

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, hier au Caire, sa volonté d'œuvrer avec les dirigeants arabes, à réunir les conditions idoines pour le sommet arabe qu'abritera l'Algérie, à même d'asseoir une base pour amorcer une action arabe commue «dans un nouvel esprit».

Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi, à l'issue de leurs entretiens au Palais présidentiel, au Caire, dans le cadre de la deuxième journée de sa visite de travail et de fraternité en République arabe d'Egypte, le Président Tebboune a indiqué que ces entretiens avaient porté sur l'»ensemble des questions qui se posent dans les régions arabe et africaine, ainsi que sur les défis auxquels nous sommes confrontés aux niveaux régional et international», précisant qu'ils ont permis d'aboutir à «une convergence des vues» et de souligner «l'impératif de poursuivre et d'élargir les concertations, en prévision du sommet arabe qu'abritera l'Algérie».

A ce propos, le président de la République a exprimé sa volonté d'œuvrer, aux côtés du président Al-Sissi et des dirigeants arabes, à réunir les conditions idoines pour le sommet arabe, à même d'asseoir une base pour amorcer une action arabe commune «dans un nouvel esprit» qui «fera prévaloir les dénominateurs communs».

Pour le Président Tebboune, ce nouvel esprit s'appuie sur «l'impératif de prendre conscience et de faire face aux défis dans un contexte mondial et ce qu'il implique comme agendas publics ou secrets qui ne servent pas nos ambitions communes».

Après avoir formé le vœu d'»établir des passerelles de coopération et d'entente aux plans arabe et africain», le président de la République a souligné que ces entretiens étaient une opportunité pour évoquer «la dimension géopolitique régionale, africaine et arabe en particulier», affirmant qu'il s'agit là d'un «objectif renouvelé dans la stratégie de coopération algéro-égypto-africaine et algéro-égypto-arabe». Par ailleurs, le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi a salué, les efforts de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne dans le contexte des défis que connaît la région.

Dans une conférence de presse animée conjointement avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Président Al-Sissi a salué «les efforts de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne dans le contexte des défis que connaît la région».

«Il a été convenu de l'intensification des efforts communs sur la scène africaine et de la poursuite de la coordination et de la coopération au niveau de l'Union africaine (UA) pour réaliser la prospérité et la stabilité en Afrique», a-t-il ajouté. Le président égyptien a réaffirmé la poursuite de la lutte contre le terrorisme «à travers l'activation des cadres de la coopération et les mécanismes de concertation et de coordination sur tous les niveaux, dont la réalisation du développement inclusif et faire face aux ingérences étrangères dans la région».

M.Al-Sissi a indiqué que les entretiens qu'il a eus avec M. Tebboune étaient «intensifs et constructifs à travers lesquels nous avons abordé plusieurs questions bilatérales, régionales et internationales d'intérêt commun», ajoutant que «ces concertations reflètent notre volonté politique commune de renforcer les relations privilégiées entre les deux pays et de les promouvoir à des perspectives prometteuses dans divers domaines».

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a quitté hier la République arabe d'Egypte après une visite de travail et de fraternité de deux jours.

Le Président Tebboune a été salué à son départ de l'aéroport international du Caire par le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi et de hauts responsables égyptiens. Le chef de l'Etat a eu des entretiens bilatéraux avec son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi qui lui a réservé un accueil solennel au palais présidentiel au Caire.

Les deux présidents ont examiné lors de ces entretiens les voies et moyens de renforcement de la coopération algéro-égyptienne et la coordination et la concertation autour des questions d'intérêts commun.

S.O.B.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:58	12:41	15:27	17:48	19:15
CONSTANTINE	06:03	12:46	15:33	17:53	19:20
ALGER	06:17	13:00	15:48	18:08	19:34
OUARGLA	06:04	12:51	15:46	18:07	19:29
CHLEF	06:24	13:07	15:54	18:15	19:41
MOSTAGANEM	06:28	13:12	15:59	18:20	19:46
ORAN	06:31	13:15	16:03	18:24	19:49

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7202 – MERCREDI 26 JANVIER 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	6°
Oran	15°	8°
Constantine	13°	-3°
Ouargla	17°	2°

LE SAHEL À L'HEURE DES RÉGIMES PATRIOTIQUES

Vers la mort lente et inéluctable de la Françafrique

Un nouveau domino vient de tomber au Sahel. Après le Tchad, la Guinée, le Mali, c'est au tour du Burkina Faso de changer de régime politique. C'est changements à répétition sonnent le glas de la Françafrique car ils mettent à nu un échec historique d'une gestion complétement anachronique des relations entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et l'ancienne puissance coloniale. Le fait que ces renversements de l'ancienne élite africaine cliente de la France renseignent sur les mutations profondes de ces sociétés et surtout de son élite militaire désormais en osmose avec les peuples.



Et cette élite qui a vécu dans sa chair les brimades et les coups bas de la politique africaine de la France, qui a vu ses ainés souffrir au nom de la dignité, est actuellement à l'écoute des populations, étant connectée et au courant des aspirations post-coloniales. La France est ainsi à la marge de l'histoire africaine, une réponse cinglante au discours de Sarkozy en 2007 à Dakar, où, péremptoire, il avait déclaré que l'homme africain n'est pas encore rentré dans l'histoire. A Ouagadougou, où Macron avait loué en 2017 le modèle démocratique de la gouvernance burkinabé, la déposition du président Roch Kaboré par l'officier supérieur Paul-Henri Sandaogo Damiba, président du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration, la pilule est difficile à avaler pour Paris. Et pour cause !

Selon Emmanuel Dupuy, président de l'Institut prospective et sécurité en Europe, ces derniers développements sont «un échec total pour Paris et la politique africaine de la France serait totalement atrophiée». Il est désormais clair que les Français perdent pied dans la région et tentent mordicus de rester dans le jeu, fut-il en poussant l'Algérie à davantage d'implication dans les questions sahéliennes. En témoigne les vas-et vient incessants entre Paris, Alger et Bamako du représentant spécial de la France pour le Sahel, Frédéric Bontems, dépassé par les événements, qui non seulement ne désespère pas d'amarrer l'Algérie à la stratégie française dans la sous-région, mais s'agite pour reconfigurer le G5 Sahel alors qu'au moins deux de ses protagonistes, le Mali et désormais le Burkina Faso, ne se sentent plus concernés par cette force véritable sous-traitant de la France coloniale. Que dira Alger de cette nouvelle donne à son flanc méridional ? Il est important pour l'Algérie de stabiliser ses frontières sud et couper court à toute velléité terroriste dans cette zone particulièrement crisogène, comme il est important pour elle d'être à l'écoute des demandes nouvelles et inédites des peuples de la région qui veulent se libérer du joug néocolonial de la France. Qu'adviendra-t-il des accords d'Alger ? Au Mali par exemple, l'Union africaine a confié à l'Algérie la tâche de médiateur entre les autorités de Bamako et la Cédéao qui a infligé des sanctions extrêmes à l'égard du Mali. Il serait intéressant de voir la médiation algérienne prendre en considération les exigences de la transitions telles qu'exprimées par la conférence nationale de la Refondation, soutenue par les syndicats, les religieux et de larges pans de la société civile malienne.

Confrontée à une deuxième «défection» après le redressement au Faso, la Cédéao perd ainsi toute crédibilité pour donner des leçons de démocratie. Ce qui faciliterait une approche algérienne inclusive partant du principe du développement national autocentré loin des desiderata de Paris et des puissances occidentales.

Sinon, comment expliquer le besoin sans cesse grandissant de voir de nouveaux acteurs investir le Sahel pour casser le monopole français ? Les Maliens, Sénégalais et Burkinabés qui manifestent leur soutien à la présence russe ont donné le ton à une élite militaire décomplexée et qui ne regarde plus son pays ni le monde selon le prisme français.

A Ouagadougou, ce qui s'est passé avant-hier n'est qu'un remake de ce qui c'était déjà produit en Guinée et au Mali, quelques mois plutôt. Ainsi, le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) «qui regroupe toutes les composantes des forces de défense et de sécurité a ainsi décidé de mettre fin au pouvoir de M. Marc Roch Christian Kaboré ce 24 janvier 2022», a annoncé le capitaine Kader Ouedraogo, entouré d'une quinzaine de militaires lundi soir à la télévision.

Le MPSR s'est engagé par ailleurs «à proposer dans un délai raisonnable (...) un calendrier de retour à un ordre constitutionnel accepté de tous». Il a «appelé les patriotes, les Africains intègres et tous les amis du Burkina Faso à le soutenir et l'accompagner dans ce tournant décisif de l'histoire de notre pays».

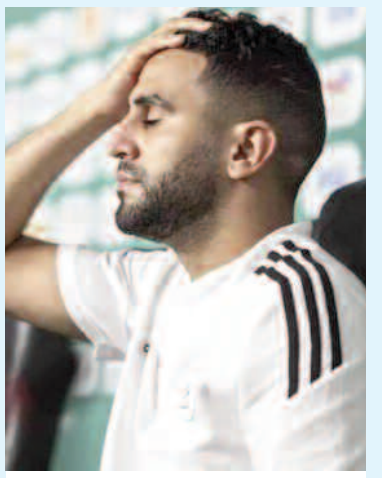
Et c'est ce patriotisme qui revisite le legs de Thomas Sankara, qui donne la sève qui irrigue les nouvelles stratégies nationales au Mali, en Guinée et au Burkina Faso. Les Russes qui prennent pied au Mali, en Centrafrique, au Soudan et probablement au Burkina, les Chinois qui investissent à coups de milliards de dollars dans le cadre de la route de la Soie, et les Iraniens et les Turcs qui injectent des aides et des investissements a de quoi donné le tournis aux Français. Le 15 janvier dernier, Bamako avait annulé les accords militaires avec la France et relatifs aux forces de Barkhane. Lundi, les Maliens ont officiellement protestés auprès du Danemark après le déploiement de forces danoises dans le cadre de l'opération Takuba, mais sans l'accord du Mali. Et ce dernier est en passe selon certains rapports de reconnaitre le Bambara comme seule langue nationale et officielle du pays au dépend du Français.

Qui sera le prochain sur la liste de ces changements patriotiques ? Le Sénégal de Macky Sal ou la Côte d'Ivoire d'Alassane Ouattara ? Il est plus que certain que l'«Afrique de Papa» aura vécu.

Mahmoud Benmostefa

LE CAPITAINE DES VERTS SORT DU SILENCE

Riyad Mahrez : «On reviendra plus forts, soyez en sûrs»



« **ON NE VA PAS** se chercher d'excuses malgré les conditions, on a tout simplement pas été au niveau, moi le premier », C'est en ces termes que Riad Mahrez est revenu sur l'échec cuisant essuyé par l'équipe nationale lors de la 33ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations, « Cameroun 2021 ».

Cinq jours après la désillusion en terre camerounaise des camarades du joueur de Manchester City et le revers essuyé lors du troisième match en phase des poules face à la Côte d'Ivoire, le capitaine des Verts revient sur sa page Facebook sur la mésaventure africaine en s'adressant aux fans de l'équipe nationale. Il précise d'emblée qu'il avait attendu quelques jours avant de s'exprimer.

« Salam à tous, j'ai attendu quelques jours avant de poster sur les réseaux mais je pense que c'est important que vous ayez notre ressenti par rapport à cette grosse désillusion et notre déception.». Il précise en outre que la compétition africaine leur aura servi de rappel, il s'engage ainsi à revenir plus fort et à rendre plus fier encore le peuple algérien.

Le capitaine de l'équipe semblait aussi un petit peu affecté par les messages négatifs publiés pour la plupart sur les réseaux sociaux.

« Quand tout se passait bien, que nous gagnions et qu'on était en haut, tout le monde était derrière nous et encore beaucoup de nos frères, fans, compatriotes sont derrière nous aujourd'hui.. mais je lis beaucoup de messages négatifs, et ça montre encore une fois que le foot va très vite dans les 2 sens ».

« Cette compétition nous aura servi de rappel, et on reviendra plus forts de cela soyez en sûrs. On rendra le peuple fier encore dans les matchs importants qui arrivent pour pouvoir aller à la coupe du monde in cha Allah. ».

Raid Mahrez conclut en remerciant tous ceux qui continuent à le soutenir lui et ses camarades.

« Merci à tous ceux qui nous soutiennent dans les bons comme dans les moments difficiles. Tahia Djazair'forever.

Amine B.